

ROUTE DE THONON

TRONÇON : CH. DES GOTETTES / CH. DES PRÉS-GALLAND

CRÉATION D'UN AMÉNAGEMENT PIÉTONNIER

DÈS LE LUNDI 16 AVRIL 2018 – DURÉE 2 MOIS

MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS



voitures



deux-roues
motorisés



livraisons



transports publics



deux-roues



piétons

QUOI, COMMENT ?

La direction générale du génie civil procède à la construction d'un trottoir le long de la route de Thonon, sur le tronçon compris entre les chemins des Gotettes et des Prés-Galland (commune de Collonge-Bellerive).

Il n'y a pas de fermeture de la route de Thonon. Cependant, durant toute la durée des travaux, la circulation est assurée en alternance sur une seule voie de circulation et régulée au moyen de feux de circulation en fonction du flux des véhicules.

Les cheminements piétonniers et cyclistes sont maintenus moyennant quelques redirections en fonction des besoins du chantier.

Le débouché du chemin des Prés-Galland sur la route de Thonon sera fermé côté route de Thonon durant la phase de construction du trottoir à cette intersection. La fermeture est prévue du 17 avril au 4 mai. Seuls les piétons pourront rejoindre la route de Thonon depuis ce chemin. Les riverains concernés seront informés personnellement des déviations de circulations relatives à cette fermeture.

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances peuvent subsister. Le maître d'ouvrage remercie par avance les riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée et recommande aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.

QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

Dès le lundi 16 avril 2018, pour une durée de 2 mois

Ce planning est intentionnel, il est soumis aux aléas d'un chantier comme la météo ou d'autres impératifs de construction. En cas de décalage important, un nouvel avis sera disponible sur notre site internet avisdetravaux.ge.ch.

POURQUOI ?

Ce tronçon routier de la route de Thonon, côté lac, est actuellement dépourvu d'aménagement piétonnier. La construction de ce trottoir permettra désormais aux marcheurs de circuler de manière sécurisée.

RENSEIGNEMENTS

INFO-SERVICE DU DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT,
DES TRANSPORTS ET DE L'AGRICULTURE (DETA)
TÉL. 022 546 76 00
AVISDETRAVAUX.GE.CH



www.facebook.com/getransports



www.twitter.com/GE_transports



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

ROUTE DE THONON**TRONÇON : CH. DES GOTETTES / CH. DES PRÉS-GALLAND****CRÉATION D'UN AMÉNAGEMENT PIÉTONNIER****DÈS LE LUNDI 16 AVRIL 2018 – DURÉE 2 MOIS**

© SITG

Légende : Zone des travaux**INFO MOBILITÉ: POUR MIEUX VOUS DÉPLACER PENDANT LES CHANTIERS !****ABONNEZ-VOUS:**newsletter: avisdetravaux.ge.chtwitter: [@ge_transports](https://twitter.com/ge_transports)